

LES RHINOCEROS

Ce sont des animaux massifs, dont la tête lourde porte sur la ligne médiane de la face des cornes fibreuses. Leur crâne est surélevé en arrière. Leur corps est pesant, revêtu d'un épiderme épais. Ils ont des membres courts, à trois doigts égaux. Les canines leur font défaut et leurs incisives disparaissent à l'âge adulte, ils ne conservent alors que des molaires. On en distingue deux espèces :

Le rhinocéros noir (*Diceros bicornis*) et le rhinocéros blanc ou de Burchell (*Ceratotherium simum*). Le premier est de très grande taille. Il mesure en moyenne 1 m. 60 au garrot et son poids oscille entre 1.500 et 2.000 kilogs. La peau est nue, la teinte en est grise ou noirâtre. Sa lèvre supérieure est préhensile. Son muffle est arrondi. Il a des oreilles courtes et ovalaires, des yeux petits, et des narines étroites. Le pourtour oculaire et le dessus des lèvres sont fortement plissées. Les cornes, dont le développement est en rapport avec l'âge, sont coniques ; elles vont en s'effilant et leurs pointes sont lisses. L'antérieure est la plus courte et son extrémité est en général infléchie vers l'arrière. Elles sont faites de tissus épidermiques, d'agglomération de fibres

Le rhinocéros de Burchell est encore plus lourd. Sa hauteur atteint 1 m. 80 à 2 m. et il pèse 2.000 à 2.500 kilogs. Son muffle est carré. Sa première corne est d'ordinaire plus longue et plus mince que dans la première espèce. La base en est souvent quadrangulaire et elle s'élève habituellement de façon verticale. La seconde est de dimensions très réduites. Sur des sujets adultes, les longueurs des cornes sont en moyenne de 0 m. 30 à 0 m. 60 chez les rhinocéros noirs et de 0 m. 50 à 0 m. 80 chez celui de Burchell. Mais les dif-

férences individuelles sont considérables et peuvent atteindre une grande amplitude, comme toutes les variations qui sont dues aux caractères tégumentaires. Leur hauteur demeure proportionnelle à l'âge de l'animal et non en rapport avec sa stature.

Ces cornes constituent des trophées de chasse fort appréciés. Voici le début de la liste de ces records établis d'après Roland Ward.

Rhinocéros noir :

Longueur sur la couronne externe de la corne antérieure	Provenance	Possesseur
1 m. 337	Kenya	K. V. Painter
1 m. 175	Kenya	S. L. Hinde
1 m. 100	Kenya	F. Holmwood
1 m. 087	Congo Belge	Lord Rothschild
1 m. 087	Kenya	K. V. Painter Lieut. Col.
1 m. 037	Zululand	W. Coke

*Rhinocéros de Burchell, Race du Sud (*ceratotherium simus simus*) :*

1 m. 556	Afrique du Sud	William Gordon Cumming
1 m. 412	Afrique du Sud	British Museum
1 m. 268	Afrique du Sud	W. N. Mc Millan
1 m. 100	Afrique du Sud	British Museum
1 m. 068	Afrique du Sud	J. W. Walker
1 m. 018	Zoulouland	Earl of Lovelace

*Race du Nord (*ceratotherium simus Cottoni*) :*

1 m. 143	Lado	Mej. Gen. Charlton Spinks
1 m. 037	Mongalla	Cap. M. C. Brocklehurst
1 m. 025	Mongalla	Major P. M. Dove
1 m. 008	Bahr-el-Gazal	Major F. C. Poole
0 m. 975	Bahr-el-Gazal	Major C. Graham
0 m. 962	Bahr-el-Gazal	K. V. Painter

Il est à noter qu'il existe ailleurs, notamment au Muséum d'histoire naturelle de Paris, des cornes qui se classeraient parmi les meilleures de ces trophées. De plus

la distinction de ces deux variétés de rhinocéros de Burchell emprunte beaucoup plus à la fantaisie qu'à la réalité. Aucune indication sérieuse, ostéologique ou anatomique, n'a été enregistrée qui permette de lui attribuer garantie de valeur.

Il a été prétendu que les cornes de rhinocéros étaient faites de poils agglutinés. Cette opinion a dû trouver son origine dans le fait qu'il y a souvent des poils qui sont engagés dans la base de ces appendices mais elle ne saurait être retenue. Il est plus vraisemblable que ces formations sont dues à une hyperkératinisation du tégument.

Les rhinocéros habitent de préférence les zones de savanes, les steppes à mimosées. Ils vivent à toutes les altitudes et on en rencontre jusqu'aux étages des bruyères, dans les montagnes des Aberdares en Afrique de l'Est. Leurs mœurs sont nocturnes. Ils circulent et mangent pendant la nuit et se couchent au matin. Jusqu'au soir ils restent le plus souvent étendues à l'ombre d'un arbre ou dans un hallier. Dans les districts où ils ne sont pas chassés, ils se montrent sédentaires et cantonnent dans un espace restreint. La crainte immédiate qu'ils manifestent devant l'homme ne doit être tenue que comme une réaction nouvelle et salutaire; elle est la conséquence des poursuites opiniâtres dont ils ont été l'objet. Il est vraisemblable qu'il n'en était pas ainsi autrefois et les récits que nous ont laissé les premiers Européens qui parcourent le continent noir concordent sur ce point. Tous ont considéré que les rhinocéros étaient des êtres à réflexes brutaux mais qui normalement ne se souciaient pas des humains. A ces époques leur comportement avait également, semble-t-il, d'autres particularités. Ils allaient fréquemment par petites troupes de 3 à 6 unités et seuls les vieux animaux âgés, au tempérament irascible ou chagrin, restaient solitaires. Actuellement leur raréfaction et les changements de leurs habitudes font qu'ils vont seuls ou par couples.

Leur nourriture est grossière. Elle se compose de bran- chages d'acacia, de tiges et de plantes sèches, de racines et de bulbes. Ils saisissent une partie de ces éléments à l'aide de leur lèvre supérieure qui est préhensile. Un réflexe d'ordre instinctif les amène fréquemment à disperser leurs excréments à l'aide de leur museau ou de leurs pattes postérieures. Cette manifestation, qui paraît jointe au dessein de faire disparaître les traces révélatrices de leur passage, se constate chez d'autres mammifères. Les chiens et les chats aussi laissent de même, bien que l'état de domestication tende à anihiler chez eux ces réflexes protecteurs.

Quand il crie, ce qui est exceptionnel, il fait entendre un grognement comparable à celui du porc. Il va lentement et si une circonstance l'émeut, il s'ensuit au trot. Cette allure peut s'accélérer lorsqu'il se sent poursuivi ou qu'il se fâche, elle devient un galop puissant et soutenu, dont la vitesse égale celle que déployerait un bon cheval. Les oiseaux, des Ruphagus, les accompagnent presque constamment. Ils jouent vis-à-vis d'eux le même rôle que les pique-bœufs à l'égard des bovidés. Ils vivent de leurs parasites, surtout des tiques. Ils sont aussi des avertisseurs car ils s'agitent, criail- lent, et s'envolent lorsqu'une présence survient qui les inquiète.

L'ouïe du rhinocéros paraît fine mais leur vue est médiocre. Les confusions dont ils sont parfois victimes lorsqu'ils deviennent irrités le prouvent aisément, il n'est pas rare en effet qu'ils chargent avec violence un arbre ou une termi- tière. Cette infériorité a été attribuée chez eux, selon un auteur scientifique, M. Decugis, à un dérèglement de l'assimilation du calcium, trouble qui marquerait une déchéance héréditaire de l'espèce et qui aboutirait à une sclérose nuisible aux coordinations de la vision. Une autre cause, d'ordre physique, paraît devoir aussi intervenir. Leur vue doit être considérablement gênée par la proéminence des cornes qui les amène à se tourner complètement pour regarder un objet. Le jeu de leur vision ne semble effectivement pouvoir

s'exercer, comme chez la plupart des mammifères terrestres, qu'avec l'action simultanée des deux yeux. L'odorat est certainement leur sens télesthésique qui est le plus accentué. C'est par son usage qu'ils évitent le danger en décelant les effluves et qu'ils recherchent leur alimentation.

Leur vie est de longue durée, plus de cinquante années. En captivité on cite d'eux des cas de longévité marquée : 47 ans au Bengale, 40 ans, 4 mois, 11 jours à Londres. Aux périodes de rut, les mâles se livrent à des luttes acharnées. Le temps de gestation va de 18 à 19 mois. Il naît un seul petit. L'espèce est prolifique et il n'y a nullement chez eux de tendance à une diminution de fécondité comme on a voulu le remarquer chez d'autres grands animaux unipares. La façon rapide dont se reconstituent leurs effectifs dans les zones préservées de l'Afrique orientale, là où les sujets des deux sexes sont demeurés en nombre suffisant, le montre avec évidence.

Les rhinocéros sont des bêtes farouches. Entre eux ils se battent avec violence et, à l'odeur de l'homme, il leur arrive de pousser spontanément des charges furieuses. Mais il est admissible que cette irascibilité à l'égard des humains se soit amplifiée à mesure qu'une traque continue leur était faite en vue d'obtenir et de vendre les cornes. En Afrique équatoriale française et au Cameroun, dans les dernières années de la chasse commerciale, vers 1930, ils étaient tellement poursuivis qu'ils se déplaçaient de manière incessante, changeant chaque jour leurs parcours et leurs pistes. Cependant il est probable qu'il y eut dès l'origine une forte différence de caractère entre les espèces d'Asie et celles d'Afrique. Les premiers ont dû être relativement dociles et susceptibles d'un apprivoisement sommaire. Plusieurs voyageurs ont apporté des faits qui montrent qu'ils étaient utilisés et se laissaient conduire. Les historiens hindous citent, dans plusieurs récits, que lorsque Tamerlan prit Delhi à

la fin du XIV^e siècle, on amena pour défiler devant lui des éléphants du Roi Mahîmoud Nassir ed Dîne. Ils étaient suivis de douze rhinocéros qui fléchirent la tête vers le sol devant le conquérant. Le chevalier Cardin relata des cas analogues auxquels il assista lors d'une fête à Ispahan, au XVIII^e siècle.

Aux temps préhistoriques ils peuplaient toute l'Afrique. Ils durent être abondants dans le Sahara du Néolithique qui offrait un milieu encore humide et qui devait être couvert, sur de vastes étendues, par des savanes arborées. Mais les témoignages de leur existence, ossements et reproductions en gravure rupestre, sont plutôt rares en comparaison de celles des autres grands mammifères et on peut supposer qu'ils avaient disparu des terres septentrionales et des zones sahariennes un ou deux millénaires avant l'ère chrétienne.

La mention la plus reculée qui soit faite d'eux et qui ait un aspect de certitude paraît être celle de Julius Maternus, un officier romain qui, allié aux Garamantes, partit de Djerma, leur capitale, pour une expédition militaire contre les Ethiopiens. Il atteignit « le pays d'Agisymba où les rhinocéros étaient en grand nombre » ... et qui, d'après les commentateurs, se situerait entre l'Aïr et le Tchad (Epoque de Cornelius Ballus gouverneur de Tunisie, un siècle avant Jésus-Christ). Ce furent surtout les régions australes et orientales qui étaient leur habitat. Van Riebeck, fondateur de la ville du Cap, raconta, dans son journal, en 1653, qu'ils étaient communs autour de la cité et qu'un peu plus tard, en 1688, un rhinocéros mécontent chargea et renversa la voiture qui transportait le gouverneur d'alors, Simon van der Stel. Ils diminuèrent vite du voisinage des lieux envahis par la colonisation. Cependant, en 1886, John Willoughby pouvait en dénombrer 16 en une journée de marche sur les pentes du Kilimandjaro. Corwallis Harris en vit une fois 22 sur les flancs d'une colline.

Leur aire actuelle s'est bien réduite. Le rhinocéros noir ne se rencontre plus dans la partie occidentale de l'Afrique qu'au Cameroun, au Tchad, en Oubanghi, en Angola. Il

ne subsiste que par petits groupes dans le sud-ouest africain, au Bechuanaland, au Natal, au Transvaal, en Rhodesie du Nord, au Mozambique, au Congo Belge et au Nyassaland. Par contre il demeure fréquent au Tanganyika, au Kenya surtout, en Ouganda, et dans le sud du Soudan anglo-égyptien. Enfin il est à peu près en voie d'extinction en Abyssinie et dans les Somalias.

Les estimations d'ordre numérique qui en ont été effectuées par les agents des services de chasses ou des réserves permettaient de supposer que l'effectif total était en 1939 d'environ 35.000 à 70.000 têtes. L'Uganda, le Tanganyika, le Kenya et le Soudan anglo-égyptien en contenaient la très grande majorité, tous les autres territoires n'en comptant sans doute que 3 à 4 milliers. Le rhinocéros blanc fut toujours très rare comparativement au précédent. On supposa il y a une vingtaine d'années, que cette espèce était complètement éteinte. Il n'en était rien et des précisions s'ajoutèrent progressivement qui assurent maintenant de mieux connaître les dernières localisations de ce grand mammifère.

A vrai dire, il ne survit qu'en quelques petits îlots fractionnés, séparés les uns des autres, et pour la plupart inclus dans des Réserves. On le trouve en Oubanghi, au Tchad, au Congo Belge, au Natal, en Rhodesie du sud, au Betschuanaland, en Uganda et au Soudan Anglo-Egyptien. L'ensemble de ces contrées n'en possède guère, en définitive, que 1.000 à 2.000 sujets. C'est dans les zones protégées qu'on le rencontre principalement. Au Tchad, le Parc national du Gou Ssakou en abrite 80 ; au Natal, la réserve d'Umflofosi en a 200 ; au Congo Belge, le Parc de la Garamba en contient le contingent le plus important, qui est de 200 à 300.

Les anciens attribuaient au rhinocéros des particularités fantaisistes. Pline écrivit que l'éléphant avait deux grands ennemis. Les premiers étaient des serpents gigantesques, les seconds, les rhinocéros. Oppien ne s'en tient pas là. Il complète cette assertion par des précisions, qu'il convient de

juger selon le recul de temps et avec l'indulgence que cette circonstance implique... « Le rhinocéros porte à l'extrême le son nez une corne aiguë et redoutable, arme terrible avec laquelle il peut dans l'effort de sa course percer l'âme et fendre le plus dur rocher. Surtout cet animal s'élance sur l'éléphant que, malgré sa force extrême, il renversement dans la poussière »... Son front est couronné d'une chevelure dorée. Tous les rhinocéros sont mâles, on ne voit aucune femelle de cette espèce. A qui doivent-ils donc la vie ? Je ne l'ai point appris et ne le sachant pas, je ne puis dire si c'est du sein des rochers que naissent ces terribles bêtes... »

Cette fable de l'antipathie instinctive entre les deux mammifères préoccupa vivement les auteurs de l'antiquité.

Elle continua de susciter des controverses bien plus tard et, au XVIII^e siècle, Ladvocat, un abbé érudit et qui fut bibliothécaire de la Sorbonne, supposait avec gravité que ce désaccord continual prenait ses sources dans une question de nourriture : « ...Ils se font ainsi la guerre à cause des pâturages, parce qu'étant l'un et l'autre des animaux très voraces, ils veulent s'empêcher de pâture dans les mêmes lieux. L'éléphant, qui est rusé et subtil, évite quelquefois la corne du rhinocéros, le fatigue avec sa trompe, le hache et le met en pièces avec ses dents ».

La pharmacopée d'alors abondait en prescriptions dans lesquelles les cornes de la licorne avaient un rôle primordial et toujours en qualité d'antidote.

Ambroise Paré leur consacra de longues pages dans son livre sur les venins. Il relate que la vertu essentielle de cette corne est de servir de contre-poison, ce qui était d'importance à des époques où l'usage des substances toxiques était malheureusement fort répandu. La valeur d'achat de ce précieux élément atteignait des sommes considérables et pour ces prix les apothicaires et les médecins recevaient des dents de mammouths, des cornes de rhinocéros fossiles, prove-

nant les unes et les autres de Sibérie par Constantinople, et des défenses de Narval.

Ce dernier objet paraît avoir été le plus usuel. Il est constitué par la canine gauche, propre à un mammifère marin (*monodon monoceros*) et qui peut avoir une longueur de 2 m. 50. Il est tout à fait semblable aux défenses dont les licornes sont armées sur les tapisseries et les gravures anciennes. C'est une dent sans émail, d'un blanc jaunâtre, formant un cône extrêmement allongé, ayant 20 centimètres de diamètre à la base et dont la surface est garnie de cannelures spirales.

Il y avait autrefois à la cathédrale de Reims une défense de Narval qui avait appartenu à l'Electeur de Saxe et qui avait été payée 100.000 ducats.

La croyance dans cet effet antitoxique se prolongea en Europe longtemps. Louis XIV reçut, en 1686, entre autres présents du Roi de Siam, 6 cornes de rhinocéros qui furent très estimées par suite de leur teinte blanche, caractéristique de leur efficacité. La licorne, appelée également licorne, a tenu une place essentielle dans la littérature et les récits du Moyen-Age.

Une fable d'origine chrétienne voulait que cette bête extraordinaire ne put jamais être capturée, sauf par une jeune vierge. Les hommes en étaient incapables. Mais si une fille sage se promenait dans les forêts fréquentées par le redoutable animal et s'asseyait, alors le monstre arrivait, inclinait sa tête et sa corne auprès de l'enfant innocente et s'endormait...

« Mais elle ne peut estre prise
fors par femme pucele et virgène. »

relate Gantier de Metz.

Cette pieuse abeurdité provoqua maintes dissertations des exégètes. Elle servit de motif à de multiples tapisseries, notamment à la splendide série de Verteuil, acquise par John S. Rockfeller, et qui constitue actuellement le plus bel ornement du musée du Cloître à New-York. Des inter-

prètes modernes trouveraient certainement un sens plus chargé de freudisme que de religion à ce mythe qui connaît tant de succès.

Les descriptions de la licorne furent variées. Une des plus saisissantes reste celle d'Arthur Goldiug (1587) qui reproduisait d'ailleurs à peu près textuellement les écrits de Solinus, de Pline et d'Aelian : « Mais le plus terrible est l'unicorn, monstre dont le beuglement est effroyable. Il a un corps de cheval, des pieds d'éléphant, une queue de porc et la tête d'un cerf. Sa corne se dresse en saillie au milieu du front. Elle est prodigieusement brillante, mesure environ 4 pieds de long, et elle est si pointue que quel que soit l'obstacle, elle le transperce facilement... »

Elle ne pourrait vivre en captivité :

« prinse, elle se laisse mourir de deuil ».

Dans le Talmud, il est dit que cet animal est si gigantesque qu'il ne put pénétrer dans l'Arche de Noé. Pendant la durée du déluge, il nageait autour de la barque et se reposait de temps à autre sur la pointe de sa corne.

Les Arabes n'étaient pas en reste de détails et les exposés qu'ils en faisaient étaient encore plus fantastiques.

En Orient, aux Indes, en Arabie, jusqu'à la fin du siècle dernier on préparait avec les cornes des tasses et des coupes que l'on ciselait et que l'on ornait d'or ou d'argent. Il était admis qu'on pouvait en les employant déceler l'existence d'un poison, soit que le liquide versé se mit à bouillir, soit que le récipient se brisât ou encore qu'il laissât exsuder la substance nocive.

Pline a mentionné que ce fut Pompée qui introduisit le premier rhinocéros à Rome. D'après don Cassius, ce fut Auguste lorsqu'il revint victorieux d'Egypte. A plusieurs reprises ils furent utilisés dans les jeux du cirque où ils étaient mis en présence d'ours, de lions, d'éléphants...

à moins qu'on ne les opposât à des bestiaires ou à des gladiateurs. Martial a rapporté qu'aucune bête ne combattait avec plus de férocité que le rhinocéros qui était lent à s'émouvoir mais qui, une fois irrité, devenait terrible. « On a vu cet animal soulever un ours avec sa corne qui est double et le jeter en l'air très lestement... ».

Plusieurs empereurs eurent des rhinocéros en captivité dans leurs ménageries. Ce fut le cas de Domitien, de Caracalla, d'Octave Auguste. On n'en revit ensuite en Europe que bien plus tard. Le premier qui fut à nouveau conduit en Occident parvint à don Manoël, souverain du Portugal, en 1517. On le sortait souvent pour accompagner le roi dans les rues de Lisbonne et il marchait, guidé devant son cheval. Pour vérifier l'exactitude de l'antipathie réciproque de l'éléphant et du rhinocéros, don Manoël fit établir une enceinte palissadée, où l'on amena les deux présumés adversaires. L'éléphant qui était jeune s'enfuit aussitôt. « ...Quant au rhinocéros il resta fort tranquille, donnant presque à entendre par ses mouvements à ceux qui étaient près de lui, et faisant comprendre par son air d'assurance qu'il aurait eu certainement la victoire si l'éléphant fut demeuré... » (Damien de Goes). Puis le roi voulut faire parvenir cet animal si rare en cadeau au pape. Le bateau qui le transportait aborda à Marseille où se trouvait alors François I^r et celui-ci demanda au capitaine Juan de Pina de le promener dans la cité. Cette attraction obtint un tel succès que François I^r fit « courtoisie de 5.000 écus d'or » à Juan de Pina.

Au XVIII^e siècle un autre rhinocéros fut exhibé en France et en Hollande. Il y causa un étonnement et une curiosité considérables. Il fut exposé à la foire de Saint-Germain et Louis XV voulut l'acquérir pour la ménagerie. Mais il abandonna cette intention devant le prix énorme de 100.000 écus qu'en réclamait le propriétaire. D'après les chroniques, il resta ensuite quelque temps à Reims, en 1748, où il

arriva... « dans une loge construite sur un fort chariot tiré par vingt chevaux... ».

Avant que la chasse au moyen de fusil ne fût généralisée, les noirs, dans la plupart des régions, évitaient le contact avec les grands animaux. Cependant chez certaines tribus, des battues avaient lieu périodiquement et au cours desquelles les bêtes les plus dangereuses étaient attaquées à la sagaie. En dehors de ces circonstances collectives, chez les peuples de guerriers ou de chasseurs, des hommes ne craignaient pas d'affronter le rhinocéros à l'aide de leurs armes primitives. De rares individus devaient être capables de semblables prouesses car il fallait pour y réussir un courage et une vigueur qui ne pouvaient être qu'exceptionnels. Le fait était pourtant assez commun chez les Massais et chez les Wandorobos. Percival, qui fut officier du Game Ranger en Ouganda, a indiqué qu'il vit devant lui un chasseur noir, agissant seul, plonger deux fois de suite une sagaie dans le corps d'un rhinocéros. Ce même indigène, en compagnie de Radclyffe Dugmore, n'hésita pas à s'opposer, n'ayant qu'une lance, à un de ces pachydermes qui le chargeait.

Il y a quelques années vivait dans la subdivision de Melfi, au Tchad, un chef arabe qui avait tué seul, à la sagaie, plusieurs rhinocéros. Cowper Rose a rapporté les péripéties mouvementées d'un incident de ce genre. « ...Il y a, parmi les cafres un vieux chef connu par un trait de courage désespéré ou plutôt de folie. Il était à la chasse ; un rhinocéros s'élança d'un buisson si près du nègre, que celui-ci sauta sur le dos de l'animal. Le monstre furieux se précipita entre les buissons, laboura la terre avec sa corne, ronfla de rage, et fit tout ce qu'il put pour renverser son cavalier. Le kross, c'est-à-dire le manteau de peau de mouton du cafre s'accrocha aux branchages ; le rhinocéros se jeta dessus. Pendant qu'il le mettait en pièces, le noir sauta à terre et se sauva dans l'épaisseur des taillis... »

— Chez les populations de nomades et de cavaliers, surtout chez les Arabes Agager du haut Nil, les Arabes Sliman et Salamat du Tchad, des groupes chassaient le rhinocéros à cheval. Arrivés devant le pachyderme, ils l'entouraient à quelques centaines de mètres. Puis l'un d'eux se détachait, croisait devant la bête, la forçait à charger. La poursuite était courte et le rhinocéros abandonnait après un temps de galop. Un second chasseur le provoquait et cette corrida se reproduisait ainsi jusqu'à ce que le gibier fatigué et déconcerté s'arrête. Il était tué alors par un homme qui, ayant mis pied à terre, l'abordait par derrière et lui plongeait une sagaie au ventre, au creux du flanc ou au jarret. L'affaire, il va sans dire, n'allait pas sans danger.

— Dès la fin du XVIII^e siècle, en Afrique australe, chez les Boers, la chasse avec les armes à feu prit un caractère meurtrier et rapidement destructif. Les colons recevaient des primes pour l'abatage des animaux sauvages et Daimberger a mentionné qu'une gratification de 2 rixdalers et 2 groschens était donnée par peau de rhinocéros. Les grands chasseurs du milieu et de la fin du XIX^e siècle, qui parcourraient la brousse à la poursuite des éléphants et à la recherche des défenses, ne nous ont pas laissé de tableaux concernant d'autres gibiers que les porteurs d'ivoire. Seul Delegorgue a énuméré qu'au cours d'une expédition, qui dura 8 mois, il avait tué 36 rhinocéros noirs et blancs. John Willoughby, de décembre 1886 à avril 1887, au Kilimandjaro, relata qu'il en abattit 66. Plus près de nous, de 1920 à 1930 et principalement en Afrique équatoriale française, la chasse revêtit une forme d'organisation commerciale qui aboutit très vite à la fin de l'espèce ou à son extrême raréfaction. La cause de cette recrudescence acharnée était particulièrement ridicule. Elle s'apparentait aux besoins ahurissants de la pharmacopée chinoise qui, en vertu d'un reliquat des vieilles croyances moyenâgeuses, recommande les cornes de rhinocéros à titre d'aphrodisiaque ou de contre-poison.

Il est effarant de songer qu'un des plus grands mammifères de notre terre a pu disparaître en quelques années d'une vaste partie de son habitat pour que fussent entretenus dans une vaine illusion quelques Chinois d'âge avancé. Les cours d'achat du kilog. de corne passèrent successivement de 20 francs à 250 francs et 300 francs en 1930. Un traînant du Fort Archambault, en Oubanghi, reconnut en avoir réuni 1.800 kilogs en un seul circuit commercial. En Ouganda, un goanaïs fit abattre 600 rhinocéros en quelques mois. Mais les autorités anglaises mirent sans délai un terme à ce massacre stupide. Malheureusement il n'en fut pas de même dans les territoires de la côte occidentale où, en dix ans, ces pachydermes furent à peu près complètement anéantis.

Là où il n'est pas continuellement inquiété, la chasse sportive du rhinocéros est facile mais elle demeure toujours susceptible de provoquer de vives impressions. À l'odeur de l'homme il peut charger spontanément ou bien s'enfuir soudain et prendre parfois la direction de son adversaire. Quelles que soient les intentions que l'on puisse réellement lui prêter, le spectacle d'un tel monstre arrivant au galop n'est pas de ceux qu'on néglige. Il convient de le tirer dans la zone du cœur, c'est-à-dire un peu au-dessus de la pointe du coude, ou en haut de l'encolure, à la nuque. Actuellement il est protégé dans la plupart des pays africains. Presque partout les règlements interdisent ou limitent la chasse du rhinocéros noir, même en dehors des Parcs et des Réserves. Quant à l'espèce de Burchell elle fait en principe l'objet d'une préservation absolue.